

ADPEP34

PROJET ASSOCIATIF

2024- 2028



La solidarité en action

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 3 |
| CHAPITRE I - Une association qui s'engage..... | 4 |
| Des principes fondateurs..... | 5 |
| Une association au service des publics | 6 |
| Une association qui tire son savoir-faire de la richesse de ses ressources humaines..... | 11 |
| Une gouvernance associative au service des projets..... | 13 |
| Un projet associatif en adéquation avec le projet fédéral des PEP..... | 15 |
| CHAPITRE II - Les orientations du projet associatif 2024-2028..... | 16 |
| ETRE ACTEUR DE LA TRANSFORMATION SOCIALE | 16 |
| PROMOUVOIR LES VALEURS ASSOCIATIVES ET DEVELOPPER..... | 16 |
| UNE CULTURE COMMUNE..... | 16 |
| SOUTENIR UNE DYNAMIQUE DE PROJET | 17 |
| DEVELOPPER NOTRE ECO-RESPONSABILITE..... | 18 |
| PROMOUVOIR UNE DEMARCHE QUALITE | 18 |
| Modalités de mise en œuvre..... | 19 |
| Conclusion | 20 |

Introduction

Notre association est aujourd'hui centenaire.

La volonté des membres fondateurs entre deux guerres était déjà de permettre aux plus fragiles, aux plus isolés, de bénéficier des mêmes droits que tous.

100 ans plus tard, le combat n'a pas changé.

Nos valeurs et principes qui sont notre socle sont les mêmes : égalité, solidarité, citoyenneté, laïcité.

Nous nous battons encore et toujours pour que chacun ait accès aux mêmes droits, pour que chacun soit considéré comme un citoyen à part entière, autonome et responsable.

Pour cela, nous œuvrons à ce qu'advienne une société plus juste, plus inclusive. Défi difficile à relever dans cette société en mutation où de nombreux jeunes désespèrent face au malaise démocratique et surtout à la crise écologique.

La solidarité est souvent mise à mal et pourtant, face aux inégalités qui s'accroissent, c'est par la pleine participation de tous et non pas par le repli sur soi, l'individualisme, que nous pourrons faire face aux craintes nées des évolutions de la société.

Ces considérations ont été la base de notre réflexion autour de ce projet associatif et en ont déterminé les orientations.

La transformation sociale, c'est avant tout l'objet de notre mouvement PEP. Un moyen d'y accéder est de promouvoir nos valeurs associatives, d'encourager l'engagement des jeunes surtout.

Notre association doit rester vivante et pour cela impulser une dynamique de projet.

Et enfin, elle doit prendre part à la transition écologique au travers de propositions d'actions spécifiques intégrant la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

Ce projet associatif est le fruit d'une réflexion commune des administrateurs, des professionnels mais aussi des usagers.

Seule l'action collective nous permettra de cheminer vers cette société plus solidaire, plus inclusive qui reste notre horizon.

CHAPITRE I - Une association qui s'engage

Notre projet associatif se veut être :

- UNE DEMARCHE DE « SENS » POUR REAFFIRMER NOTRE SINGULARITE, NOS VALEURS ET S'ACCORDER SUR UNE VISION A PLUS LONG TERME
- UNE DEMARCHE FEDERATRICE POUR RASSEMBLER TOUTES LES ENERGIES
- UNE DEMARCHE D'INNOVATION POUR IDENTIFIER NOS ENJEUX, REPERER NOS MARGES DE MANŒUVRE ET ELABORER DES PROPOSITIONS D'AMELIORATION
- UNE DEMARCHE PRAGMATIQUE ET REALISTE AFIN DE REALISER NOS OBJECTIFS AVEC TOUJOURS PLUS D'EXIGENCE ET DE QUALITE DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE NOS MISSIONS.

Des principes fondateurs

LA SOLIDARITE COMME PHILOSOPHIE DE SON ACTION

Dans la droite ligne inspirante de Léon Bourgeois, 1^{er} Président de notre Fédération et inventeur du solidarisme, l'AD PEP 34 fonde son action sur la solidarité qui est le socle de notre volonté émancipatrice.

Elle contribue à la lutte contre les exclusions et les inégalités, à l'éducation à la citoyenneté, à la préservation et au développement du lien social.

L'association apporte, à travers ses activités, un soutien à des personnes en situation de vulnérabilité du fait notamment de leur état de santé ou de leurs besoins en matière d'accompagnement social ou médico-social.

LA LAÏCITE COMME PRINCIPE

L'action des PEP 34, fidèle à ce principe, s'exerce dans le total respect de la liberté de conscience et de croyance ou de non croyance de chacun.

La laïcité a toujours été au service d'une société éclairée que l'association s'attache à construire.

Nous sommes les défenseurs de la laïcité parce qu'elle est le fondement de la liberté d'esprit, de l'émancipation des personnes, parce qu'elle est le creuset de la citoyenneté.

A ce titre, notre Association est signataire de la Charte Laïcité de la Ville de Montpellier.

Une association au service des publics

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Face aux inégalités et aux exclusions générées par la société, l'association milite pour une société inclusive qui vise, dans un égal respect et une égale attention à tous les citoyens, à ce que les attentes et les projets de vie des personnes soient toujours au cœur des décisions qui peuvent être prises les concernant.

Dans la société inclusive, démocratique et fraternelle, ce sont aussi les structures et les systèmes qui doivent évoluer pour permettre aux personnes d'accéder au droit commun, au cours d'un parcours individualisé, sous-tendu par la préoccupation d'émancipation.

Dans cette perspective, nous souhaitons développer notre partenariat de proximité avec les autres acteurs, notamment associatifs, pour être plus efficaces dans les réponses aux aspirations des personnes considérées dans leur globalité et leur singularité.

UN ENGAGEMENT ANCRE DANS LE FAIT ASSOCIATIF ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'association s'engage à concourir au développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales, à inscrire son action dans le respect des principes de l'économie sociale et solidaire à laquelle elle appartient.

Cet engagement vise notamment :

- Les modalités effectives de gouvernance démocratique,
- La concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'association,
- La territorialisation de l'activité économique et des emplois,
- La politique salariale et l'exemplarité sociale, la formation professionnelle, les négociations annuelles obligatoires, la santé,
- La sécurité au travail et la qualité des emplois,
- Le lien avec les usagers et la réponse aux besoins non couverts des populations
- La position de l'association en matière de diversité, de lutte contre les discriminations et d'égalité réelle entre les femmes et les hommes : égalité professionnelle et de présence dans les instances de dirigeantes élues.

UN ANCRAGE TERRITORIAL POUR FAVORISER LE PARCOURS DE CHACUN

Nous voulons :

- conforter l'ancrage sur les implantations actuelles locales (Sète, Saint-André de Sangonis, Montpellier ...), en développant une activité de droit commun autour des structures médico-sociales et ceci jusqu'à devenir ressource en faveur de l'inclusion pour les acteurs de territoire.
- mieux habiter les territoires urbains en développement sans négliger la ruralité.
- promouvoir les coopérations avec les autres associations dès lors que ce rapprochement est bénéfique pour les deux partenaires, sur le plan économique et social, qu'il renforce les ancrages locaux dans un rayon à dimension raisonnable, et que la gouvernance de coopération est juridiquement claire et humainement efficace.

Dans cette perspective, nous devons ensemble poursuivre et amplifier nos actions pour reconnaître la dignité de toute personne comme citoyen apte à participer à la vie sociale et politique et permettre l'accès de tous au droit commun, à leurs droits, dans tous les domaines (santé, bien-être, éducation, culture, sport, protection de la nature, numérique...).

**UNE IMPLICATION DANS LES CHAMPS DE LA SANTE, DE L'EDUCATION,
DU SOCIAL, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

L'ADPEP34, forte de ses quelques 500 salariés et d'un budget de 31 000 000€, est un acteur reconnu dans des champs aussi divers que l'Education Populaire, la Protection de l'Enfance et le Médico-Social.

| CHAMPS D'INTERVENTION | Etablissements Services | Localisation | Dates d'autorisation | Population accueillie | Capacité |
|---|-------------------------------------|-------------------------|----------------------|--|-----------|
| MEDICO-SOCIAL HANDICAP ENFANCE | IME L'Ensoleillade | Saint André de Sangonis | 1978 | Enfants et adolescent déficients mentaux moyens et profonds | 47 places |
| | SESSAD L'Ensoleillade | Saint André de Sangonis | 2001 | Enfants déficients mentaux légers moyens et profonds | 24 places |
| | CMPP « Pays Cœur d'Hérault » | Gignac | 2015 | Enfants présentant des troubles psychiques et des troubles de l'apprentissage et du comportement | 8 places |
| | IES PIC | Montpellier | 1957 | Jeunes déficients auditifs ou présentant des Troubles Spécifiques du Langage | 88 places |
| | SESSAD PIC | | 1990 | | 84 places |
| | ERHR | Montpellier | 2014 | Jeunes déficients intellectuels ou présentant un handicap rare | NC |
| | LA CALANQUE | Montpellier | 2016 | Enfants, ou jeunes atteint d'un handicap rare | 7 places |
| | URR | Saint André de Sangonis | 2019 | Jeunes présentant une déficience intellectuelle ou un handicap | 8 places |
| | EMAS | Montpellier | 2021 | Elèves présentant un handicap | NC |

| CHAMPS D'INTERVENTION | Etablissements Services | Localisation | Dates d'autorisation | Population accueillie | Capacité |
|--------------------------------------|------------------------------|-------------------------|----------------------|---|------------|
| MEDICO-SOCIAL HANDICAP ADULTE | MAS L'Ensoleillade | Saint André de Sangonis | 1983 | Adultes déficients mentaux moyens et profonds | 44 places |
| | ESAT Les Ateliers Kennedy | Montpellier | 1965 | Adultes déficients mentaux | 108 places |
| | SA ESAT Les Ateliers Kennedy | Montpellier | 1994 | Adultes déficients mentaux | 8 places |
| | ESAT La Bulle Bleue | Montpellier | 2012 | Adultes déficients mentaux | 46 places |
| | SA ESAT La Bulle Bleue | Montpellier | 2022 | Adultes déficients mentaux | 4 places |

| CHAMPS D'INTERVENTION | Etablissements Services | Localisation | Dates d'autorisation | Activités |
|--|---------------------------|-----------------|----------------------|---|
| POLITIQUE EDUCATIVE VACANCES LOISIRS CULTURE | MALIBERT | Babeau-Bouldoux | 1974 | Colonies de vacances Classes découverte |
| | LE GRAIN DE SEL | Palavas | 1985 | Colonies de vacances Classes découverte |
| | ALSH Marguerite YOURCENAR | Montpellier | 2006 | Accueil de loisirs sans hébergement Activités péri scolaires |

| CHAMPS D'INTERVENTION | Etablissement | Localisation | Dates d'autorisation | Population accueillie | Capacité |
|-------------------------|------------------------|--------------------|----------------------|---|--|
| PROTECTION DE L'ENFANCE | MECS Les Mariniers | Sète | 1956 | Mineurs de 4 à 18 ans et jeunes majeurs | 63 places en hébergement 154 places en externe |
| | MECS Les Terres Rouges | Clermont l'Hérault | 2014 | Mineurs de 3 à 18 ans et jeunes majeurs | 67 places avec hébergement. 30 places d'insertion |

| CHAMPS D'INTERVENTION | Etablissements Services | Localisation | Dates d'autorisation | Activités |
|-----------------------------------|-------------------------|--------------|----------------------|------------------|
| PREVENTION DE LA RUPTURE SCOLAIRE | SAPADHE | Montpellier | 2001 | Secteur scolaire |

UNE ACTION QUI S'OUVRE A UN PUBLIC ELARGI

Accompagner les personnes les plus vulnérables, c'est à la fois : les accueillir, les protéger, les soutenir, les soigner et favoriser leur autonomie, leur inclusion. Cette vulnérabilité peut être liée à des situations de handicap ou à des situations familiales et/ou sociales complexes.

UNE ATTENTION PERMANENTE PORTEE AUX BESOINS EMERGENTS

Les PEP, tout en restant attachées au cœur des métiers qu'elles ont développés, entendent rester attentives à l'évolution des besoins émergents : troubles du spectre autistique, développement d'actions à caractère humanitaire, prise en compte des mouvements culturels alternatifs, soutien à la scolarisation.... Nous souhaitons renforcer notre capacité à répondre à ces nouveaux besoins.

Nos analyses et les enseignements du baromètre Pep de la société inclusive nous convoquent à mieux répondre aux nouvelles inquiétudes de notre société face aux désordres environnementaux, climatiques et aux inégalités sociales renforcées par la conversion écologique doublée de la conversion numérique.

UNE ASSOCIATION GENERALISTE CONSTITUEE DE PÔLES D'EXCELLENCE

La singularité des Pep34 repose sur la diversité des domaines de compétences : du social au médico-social, du travail adapté à l'éducation populaire et à la culture. Cette diversité constitue dans le même temps notre richesse et notre complexité. C'est la raison pour laquelle nous nous attachons à faire en sorte que chacune des structures vise l'excellence à travers la qualité de l'accompagnement sur un socle de valeurs partagées. Cette exigence ainsi qu'une vision prospective, tenant compte de la réalité de notre société, sont des atouts nécessaires pour asseoir des projets utiles et crédibles grâce aux compétences de ses professionnels.

Une association qui tire son savoir-faire de la richesse de ses ressources humaines

MUTUALISATION ET TRAVAIL COLLABORATIF

Engagés dans la mutualisation des expériences et des savoir-faire, nous voulons promouvoir l'intelligence collective et le travail collaboratif

L'intelligence collective suppose de travailler dans un cadre commun avec des règles communes et des mécanismes de régulation, et de facilitation, garantissant le respect du cadre.

Le travail collaboratif est la mise en commun des compétences et des connaissances des personnes afin d'atteindre un objectif commun.

Notre capital humain est riche de sa diversité, de son niveau de formation et de qualification, de son approche pluridisciplinaire : notre responsabilité nous convoque à œuvrer au sein de nos organisations professionnelles à une meilleure reconnaissance des métiers par les pouvoirs publics, à renforcer le sentiment d'appartenance à une même association et à développer la transversalité au sein de nos structures.

Aussi, nous entendons poursuivre la politique de mobilité interne des salariés, déjà engagée.

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Les PEP 34 sont attentives aux enjeux actuels du travail. Le besoin d'une plus grande autonomie et de donner du sens à sa tâche, le souhait d'un management plus participatif, la nécessité d'un soutien des cadres, les enjeux de mobilité professionnelle, l'évolution des métiers, imposent plus que jamais une recherche permanente de la qualité de vie au travail.

Les enjeux sociétaux sont également à prendre en compte : diversité des salariés et de leurs attentes, équilibre des temps vie professionnelle/vie privée, nouveaux types de relations et de services aux usagers

Le contenu du travail, la santé au travail, l'amélioration des compétences, le parcours professionnel, l'égalité professionnelle, le management, l'engagement et le climat social constituent les fondements de notre politique sociale.

Dans un contexte où l'attractivité des métiers pourrait gravement affecter le devenir de nos structures, nous entendons demeurer un employeur de référence en matière de conditions de travail et de qualité de vie au travail.

LE DIALOGUE SOCIAL

Les instances représentatives remplissent leurs missions et constituent le lieu de ce qui est communément appelé le dialogue social.

Ce dialogue social est un indicateur de la vigueur des idées et des débats qui traversent notre organisation. Il se doit d'être respectueux des personnes et du droit tout en étant soucieux de l'intérêt général et de l'adaptabilité des projets pour soutenir la mission associative.

Notre association est profondément attachée à la qualité du dialogue social et au bon fonctionnement du Comité Social et Economique, dans l'optique de faire émerger un climat de confiance, de favoriser la communication interne et la cohésion, facteurs déterminants dans la dynamique et la culture de notre association.

Une gouvernance associative au service des projets

UNE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE, DEMOCRATIQUE ET TRANSPARENTE

Notre association s'efforce d'exercer sa gouvernance en :

- Communiquant de façon ouverte et transparente
- Développant une culture de la participation
- Diversifiant et renouvelant sa gouvernance

Associer les usagers, les salariés, les administrateurs par des formes démocratiques est déjà la pratique des Conseils de la Vie Sociale dont les attributions ont été renforcées par la règlementation.

L'association est attentive et à l'écoute des projets qui lui sont soumis par les structures et elle apporte son soutien à la réalisation des projets retenus.

UNE ORGANISATION STRUCTUREE

En cohérence avec les orientations de gouvernance, l'organisation générale vise à associer les personnels des dispositifs, dans une dimension transversale, décloisonnée, notamment au travers d'une politique de formation inter-établissements.

Ainsi, le siège est positionné en appui et en collaboration soutenue des directions de dispositifs : il constitue un moyen, un soutien, au service des projets.

Diverses instances permettant l'expression de ces transversalités sont dès à présent mises en œuvre, par exemple Le Collège des Cadres Hiérarchiques (Cocah).

L'association a aussi mis en place des groupes de travail mixtes administrateurs/salariés.

- Un Comité d'éthique au sein duquel toutes les strates politiques et techniques sont représentées. Ce comité étudie les questions posées anonymement et émet un avis communiqué à tous les dispositifs.
- Une Commission Europe élabore des projets visant à croiser les regards sur des problématiques des dispositifs pouvant concerner des pays voisins et organise les séjours chez nos partenaires européens. Les enseignements de ses mobilités sont partagés et permettent de s'enrichir de l'expérience de l'autre.

UNE VOLONTE D'INNOVATION

Agir auprès des publics en difficulté nécessite de se renouveler en permanence pour répondre de façon optimale aux besoins.

C'est pourquoi, nous devons, sans cesse, repérer des pistes d'amélioration, chercher à sélectionner des projets innovants pour les financer ou les valoriser : à cet effet, nous souhaitons désormais jouer un rôle d'incubateur en proposant d'accompagner des projets dans leur développement.

L'innovation sociale constitue, pour nous, la dimension qui apporte des réponses nouvelles à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.

Plusieurs axes nous paraissent des pistes d'action :

- Le numérique : qui facilite la relation, l'information, mais implique un travail d'éducation aux médias pour permettre le développement de l'esprit critique.
- L'environnement : sur ce sujet la sensibilisation, l'information et l'éducation constituent déjà des axes de notre projet associatif.
- Les loisirs, les vacances, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs doit être facilité et rendu accessible à tous.
- Le soutien à la parentalité constitue un domaine où de nouvelles approches doivent être expérimentées.

Un projet associatif en adéquation avec le projet fédéral des PEP

LE PROJET FEDERAL

Le 6^{ème} Projet Fédéral 2023-2027 a pour ambition d'« **Agir pour une société démocratique, inclusive, solidaire et écoresponsable** ».

NOTRE CONTRIBUTION A CE PROJET

Le maillage territorial est le garant de l'agilité et de la capacité d'adaptation du réseau PEP. Notre association en tant qu'acteur départemental reste le territoire privilégié pour développer toutes les actions portées par le niveau national.

Elle participe à l'identification de nouveaux besoins, de nouveaux publics et tâche d'être facteur d'innovation et d'essaimage des savoir-faire.

A ce titre notre projet est en résonance avec le projet fédéral.

CHAPITRE II - Les orientations du projet associatif 2024-2028

ETRE ACTEUR DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

C'est en faisant vivre nos valeurs par l'action que nous pourrons être des acteurs de la transformation sociale. Notre mission est de répondre aux besoins des personnes vulnérables que nous accompagnons, mais aussi de les impliquer, de reconnaître la personne vulnérable comme citoyenne, actrice et décideuse de son parcours de vie. Cela vient à favoriser l'autodétermination en resituant l'accompagnant à une place de facilitateur, d'aide à la décision et non plus dans une posture toute puissante, de pouvoir.

La Haute Autorité de Santé nous donne la définition suivante de l'autodétermination :
« C'est exercer le droit propre à chaque individu de gouverner sa vie sans influence externe indue et à la juste mesure de ses capacités » HAS le 5 juillet 2022

Cette définition sous-tend donc bien une mise en dynamique dépassant largement la « simple » participation.

Ce bouleversement conceptuel et idéologique a des conséquences très concrètes et très opérationnelles. Il s'agit bien pour les professionnels de l'accompagnement, d'élaborer avec les publics des stratégies pour construire les ressources permettant de sortir de la situation d'empêchement.

Il est essentiel de renforcer une dimension militante, fidèle aux origines et contemporaine sur les enjeux. Pour ce faire, il nous faut encourager l'engagement des bénévoles pour collectivement être force de propositions auprès des pouvoirs publics.

PROMOUVOIR LES VALEURS ASSOCIATIVES ET DEVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE

Nos valeurs associatives sont à l'origine des projets, des actions de l'association, dans les établissements, tant dans leurs constructions, leurs développements et leurs applications.

Si elles en sont l'âme, elles ne sont cependant pas énoncées en tant que telles, et parfois même non identifiées par les personnels, les usagers, les familles, les bénévoles qui, pourtant les pratiquent et les partagent. Il est donc nécessaire d'initier ou de renforcer la

connaissance et la reconnaissance de ces valeurs fondatrices, par des réunions thématiques ouvertes et partagées ; elles doivent être nommées et définies dans tout projet, toute action intra et inter- établissements, d'inclusion avec des partenaires extérieurs...

La connaissance partagée de ces valeurs apporte un sentiment d'appartenance et génère une participation plus large de tous les acteurs.

Etre conscients de cette culture commune amènera l'ensemble des intervenants et des usagers à co-construire, avec et pour les bénéficiaires, une société inclusive et respectueuse des droits pour tous dans cette époque de grands bouleversements, qui fragilise les convictions, fait naître les craintes et qui nécessite des repères fondamentaux pour que nos actions s'adaptent au plus près des besoins des personnes vulnérables et fragiles.

Ce n'est qu'avec cette culture des valeurs communes que nous pourrons accompagner dignement dans le respect des droits fondamentaux et du droit commun, dans cette société nouvelle qui se construit, créant de nouveaux besoins pour le « vivre ensemble ».

SOUTENIR UNE DYNAMIQUE DE PROJET

De nombreux projets sont menés dans les établissements de l'Association, soit au sein d'un seul service du dispositif, soit plus transversalement entre différents dispositifs, voire avec des partenaires locaux, départementaux et européens.

L'association facilite et soutient les projets inclusifs, solidaires et éco-responsables en se voulant agile, évolutive, capable de se remettre en question.

Cette dynamique a pour objet de développer une communication régulière interne sur l'appel à projets inter-établissements et externes, de mettre en place un comité de pilotage pour initier des projets à dimension transversale et inclusive sur le territoire, de rechercher l'implication des administrateurs mais aussi des personnes accompagnées et accueillies, de faciliter l'engagement des bénévoles.

DEVELOPPER NOTRE ECO-RESPONSABILITE

Notre ambition est d'être une association consciente de notre responsabilité face aux enjeux environnementaux.

Dans cet objectif, il est essentiel de faire prendre conscience de l'impact écologique de nos outils numériques, de notre comportement en tant que consommateur, par des projets éducatifs proposés au sein des dispositifs et ouverts aux familles.

Favoriser les circuits courts, la mutualisation des matériels entre établissements.

Sensibiliser les financeurs à l'idée que l'investissement initial conditionnera la qualité des travaux entrepris.

PROMOUVOIR UNE DEMARCHE QUALITE

Au regard des enjeux du développement durable, la démarche qualité déjà initiée suppose une systématisation des processus d'évaluation et de formation pour l'ensemble de nos dispositifs en tenant compte des spécificités de chacun.

Elle a pour objectifs, le perfectionnement et la valorisation de nos actions.

Modalités de mise en œuvre

De façon à garantir la mise en œuvre du projet associatif, une Commission de suivi sera créée. Elle aura pour mission de rythmer, impulser la traduction concrète de nos orientations.

Elle sera composée de membres du Bureau, de membres du Codir (Directions), de membres du Cocah (Chefs de Services), d'accompagnants membres du Comité d'Ethique, de membres de CVS.

La Présidente sera chargée d'assurer le relai auprès des administrateurs ; le Directeur général du relai auprès des salariés dans le cadre des diverses instances existantes (Codir, Cocah).

Conclusion

Le projet précédent rappelait nos valeurs, notre histoire, notre organisation et visait à rassembler dans une culture commune les différents établissements nouvellement associés.

Dans une société bouleversée par de profonds changements, ce projet 2024-2028 vise l'adaptation aux nouvelles données, aux nouveaux défis.

Il appartiendra à chacun d'entre nous de les relever.